



**BOISSY LE SEC
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

12 octobre 2018

DATE D'AFFICHAGE

12 octobre 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

OBJET

**Tarifs location salle et
règlement intérieur**

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

ARRIVÉE

22 OCT. 2018

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

Transmise en sous-
préfecture

Reçue en sous-préfecture

Publié le

Notifié le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOISSY LE SEC**

L'an deux mille dix-huit, le mercredi 17 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric GOUPIL, Maire

Etaient présents : Mesdames Brigitte MEYER, Sophie DARCEL, Cécile POIRIER, Sarah BLONDEAU et Josiane DUCOS, Messieurs Bernard GAUCHÉ, Jean Marc LEJARS, Patrice KOPACZ, Frédéric CIRET, Jérôme CAGNET, François BOUBET et Henri BERTAZ.

Absent représenté :

François BOUBET donne pouvoir Henri BERTAZ

Secrétaire de séance Cécile POIRIER

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer de nouveaux tarifs pour la location de la salle polyvalente ainsi que de modifier le règlement intérieur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Fixe, à compter du **1^{er} novembre 2018**, les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

	<u>Résidents</u>	<u>Extérieurs</u>
1 journée pour les associations	0 €	0 €
Samedi	180.00 €	320.00 €
Dimanche	180.00 €	320.00 €
Week-end	330.00 €	660.00 €
Location vaisselle	30.00 €	60.00 €
Cauton Salle	1 000.00 €	1 000.00 €
Cauton materiel	2 000.00 €	2 000.00 €
Cauton ménage	300.00 €	300.00 €
Cauton tri	250.00 €	250.00 €
Degradations pelouse	27 €/m2	27 €/m2

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.



**Le Maire,
Frédéric GOUPIL**